



# Assemblée générale

Distr. limitée  
7 juin 2023  
Français  
Original : anglais

## Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Soixante-sixième session

Vienne, 31 mai-9 juin 2023

### Projet de rapport

Additif

## Chapitre II

### Recommandations et décisions

#### G. Espace et changements climatiques

1. Le Comité a examiné le point de l'ordre du jour intitulé « Espace et changements climatiques », conformément à la résolution 77/121 de l'Assemblée générale.
2. Les représentantes et représentants des pays suivants ont fait des déclarations au titre de ce point : Argentine, Autriche, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Kenya, Mexique, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni. La représentante du Space Generation Advisory Council, organisation dotée du statut d'observateur, a également fait une déclaration. Au cours du débat général, les représentantes et représentants d'autres États membres ont également fait des déclarations au titre de ce point.
3. Le Comité était saisi des documents suivants :
  - a) Rapport sur le colloque ONU/Autriche sur l'espace au service de l'action climatique ([A/AC.105/1269](#)) ;
  - b) Document de séance intitulé « Report of the Space Generation Advisory Council on the role of space for climate action » (Rapport du Space Generation Advisory Council sur le rôle de l'espace dans l'action climatique) ([A/AC.105/2023/CRP.13](#), en anglais seulement).
4. Le Comité a entendu les présentations suivantes :
  - a) « La surveillance du gélisol depuis l'espace », par la représentante de l'Autriche ;
  - b) « La météorologie et l'océanographie satellitaires en Inde », par le représentant de l'Inde ;
  - c) « Renforcer la chaîne de valeur spatiale grâce aux données Sentinel du programme Copernicus », par le représentant des Philippines ;



d) « On ne peut gérer que ce que l'on sait mesurer : comment les satellites de nouvelle génération peuvent fournir des données essentielles pour s'adapter à un monde en évolution », par le représentant des États-Unis ; et

e) « Les technologies satellitaires au service de la résilience climatique : l'engagement d'Eurisy en faveur des mesures de résilience face au climat », par la représentante d'Eurisy, organisation dotée du statut d'observateur.

5. Le Comité a souligné l'importance d'une action collective pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter, car il s'agissait de l'un des problèmes mondiaux les plus pressants de notre époque. À cet égard, il a pris note de l'utilité croissante des techniques et des observations spatiales pour la recherche scientifique, qui contribuait à faire mieux comprendre les changements climatiques et leurs conséquences et, partant, pour la production de données exploitables qui aident à la prise de décisions et à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et pour le suivi de l'application de l'Accord de Paris.

6. Le Comité a pris note de la multiplication des mesures prises aux niveaux national, régional et international pour mettre au point et exploiter des satellites d'observation des conditions atmosphériques.

7. Le Comité a noté qu'il importait de mettre en place des partenariats et des opérations multipartites visant à lutter contre les changements climatiques à l'aide des observations et des techniques spatiales, et de favoriser la coopération internationale dans le domaine de l'observation de la Terre, notamment dans le cadre d'organisations et d'organes établis de longue date, comme l'Organisation météorologique mondiale, le Comité sur les satellites d'observation de la Terre, le Groupe de coordination des satellites météorologiques, le Système mondial d'observation du climat, le Groupe sur l'observation de la Terre et l'Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique.

8. Le Comité a noté une intensification de la collaboration entre les organismes partenaires internationaux pour participer et contribuer aux travaux de l'Observatoire spatial du climat, dont la France assurait actuellement les travaux de secrétariat. On comptait à ce jour 38 signataires de la charte fondatrice de l'Observatoire, qui était entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2022, inscrivant l'Observatoire au nombre des réseaux multilatéraux engagés dans l'action contre les changements climatiques et pour l'application de l'Accord de Paris.

9. Le Comité a noté que la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se tiendrait à Doubaï du 30 novembre au 12 décembre 2023, sous la présidence des Émirats arabes unis.

10. Le Comité a noté que le colloque annuel ONU/Autriche sur l'espace au service de l'action climatique, qui s'était tenu du 13 au 15 septembre 2022, avait porté sur le thème « L'espace au service de l'action climatique : meilleures pratiques d'adaptation aux changements climatiques, d'atténuation de leurs effets et d'appui à la viabilité de la planète Terre, et expérience acquise dans ces domaines ».

11. Le Comité a pris note de l'action menée par le Bureau des affaires spatiales, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) et de son réseau de 27 bureaux d'appui régionaux, pour renforcer les capacités, élargir l'accès à des solutions spatiales aux fins de la gestion des catastrophes, notamment des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques, accroître l'utilisation de ces solutions et faciliter l'activation de la Charte internationale « Espace et catastrophes majeures », une collaboration mondiale dans le cadre de laquelle des données satellitaires sont mises à la disposition des pays pour les aider dans leurs opérations de secours d'urgence.

12. L'avis a été exprimé selon lequel, afin de bâtir, pour demain, un monde plus viable pour tous et plus résilient face aux changements climatiques, les États Membres, les organisations internationales et le secteur privé devraient intensifier leur collaboration, augmenter leurs investissements et faciliter le transfert de technologies et les initiatives de renforcement des capacités de manière à garantir un accès équitable – en particulier pour les pays en développement – aux technologies et aux données spatiales pour les activités liées au climat.

13. Le Comité a pris note avec satisfaction de l'état des lieux stratégique mené par le Bureau des affaires spatiales avec l'appui du Gouvernement britannique, recensant les mesures prises à l'échelle internationale pour contribuer, à l'aide de techniques et d'applications spatiales, à l'adaptation aux changements climatiques, à leur atténuation, à leur surveillance et à la résilience face à ces phénomènes, et décrit dans la publication intitulée « International efforts using space for climate action » (Mesures internationales mettant l'espace au service de l'action climatique).

14. Le Comité a également pris note, entre autres mesures prises par le Bureau des affaires spatiales pour soutenir l'action climatique, du lancement du nouveau site Web de « Space 4 Climate Action » (L'espace au service de l'action climatique) (<https://space4climateaction.unoosa.org/>), qui vise à fournir des informations sur l'utilisation des capacités spatiales à cette fin et à orienter les utilisateurs et utilisatrices vers les parties prenantes et les ressources appropriées.